

# Fonctionnement des conseils citoyens - Retours d'expérience et préconisations

## Le contexte des conseils citoyens

Suite à une première phase d'émergence, les conseils citoyens de Lyon ont été labellisés par l'Etat fin 2016. Depuis 2017, nous cherchons à participer au co-pilotage de la politique de la ville, en étant à la fois ancrés sur nos quartiers et en lien avec les institutions publiques. Au terme de ces premières années d'engagement, il ressort un fort sentiment d'usure. Celui-ci s'explique par le manque de retours palpables et de concrétisations sur certains quartiers et par la difficulté à mobiliser plus largement. Cette situation amène certains d'entre nous à douter de l'utilité de leurs engagements.

Au début de ce mandat, une part significative des conseils citoyens se sentent en situation de fragilité. Pour relancer leur dynamique, nous espérons un signal clair de relance de la dynamique participative pour créer ou conforter un climat de confiance avec la Ville de Lyon, l'Etat et tous les signataires du Contrat de Ville.

## Préconisations sur les relations à créer entre conseils citoyens et institutions publiques

### 1. Comprendre et promouvoir l'autonomie des conseils citoyens

La loi de 2014, à l'origine de la création des conseils citoyens, a fait de l'autonomie un principe central. Elle pose ainsi notre indépendance vis-à-vis du pouvoir politique et se traduit par une parole libre et sa prise en considération. Elle se matérialise par une autonomie financière. Elle ne doit pas conduire à une indifférence des pouvoirs publics.

L'autonomie vis-à-vis du pouvoir politique est l'une des différences avec les conseils de quartier. Nous serions très réservés face à toute initiative de fusion de ces instances.

### 2. Renforcer et ouvrir les conseils citoyens

La plupart des conseils citoyens connaissent un essoufflement de leur dynamique. Des membres sont partis et nous rencontrons des difficultés à en mobiliser de nouveaux, même si nous réalisons des temps d'échanges avec les habitants lors de réunions publiques ou de temps conviviaux. Ces derniers nous permettent de transmettre les informations dont nous disposons et de recueillir leurs retours et leur parole.

Nous souhaiterions pouvoir engager une réflexion avec la Ville sur la manière d'ouvrir les conseils citoyens à de nouveaux membres (communication institutionnelle, aller-vers, tirage au sort...).

### 3. Répondre aux problèmes de proximité du quotidien

L'épuisement de certains conseils citoyens s'explique par le manque d'avancées et de réactivité dans la résolution des problèmes de proximité du quotidien. Leur résolution est renvoyée au projet de renouvellement urbain. Cette temporalité n'est pas acceptable pour les habitants de nos quartiers, elle joue sur leur confiance et sur leur envie de participer.

La solution serait d'adopter la même stratégie que celle suivie à la Duchère, en développant un programme d'intervention à court terme, en parallèle du projet de renouvellement urbain. Par ailleurs, nous demandons que nos remontées ou propositions aient toujours un retour, qu'il soit positif ou négatif.

#### **4. Mettre en mouvement les mairies d'arrondissement**

Nos premières années d'expérience nous ont montrés le rôle central des mairies d'arrondissement dans la dynamique des conseils citoyens. Elles sont le premier lieu de proximité et d'échange. Il nous semble primordial de sensibiliser tous les élus d'arrondissement à l'existence des conseils citoyens et à leur rôle de co-pilotage de la politique de la ville.

#### **5. Les CSP comme lieu de concertation et de co-construction**

Comme l'a démontré la Duchère, les Comités de Suivi Participatifs peuvent être le lieu d'émergence d'un climat de confiance entre le conseil citoyen, les institutions publiques et tous les signataires du Contrat de Ville. Nous proposons d'en faire un lieu régulier de concertation et de construction, et non de simple validation. Par ailleurs, il semble essentiel que les élus soient présents et que la place du conseil citoyen soit définie et mise en valeur. Nous aimerions que Madame Vidal, en sa qualité d'adjointe à la démocratie locale, soit la garante de leur dynamique participative, des relations entre les services et les conseils citoyens et de notre capacité commune à travailler de manière transversale.

#### **6. Créer des espaces de suivi réguliers des conseils citoyens**

Les relations entre les conseils citoyens sont encore à construire et devront probablement s'ajuster au fur et à mesure des prochains mois. Pour que cela soit possible, il est nécessaire d'avoir un espace d'échange régulier. Nous proposons que 2 réunions de suivi par an soient réalisées avec Madame Vidal.

#### **7. Informer les habitants et les conseils citoyens sur les projets de renouvellement urbain**

Informé les habitants sur les projets de renouvellement urbain est essentiel pour répondre à leurs inquiétudes et pour leur permettre de participer. Contrairement à la Duchère, Mermoz et Langlet-Santy ne disposent pas à ce jour de Maison du Projet, ni de maquette pour rendre visibles les changements en cours et à venir. Cela nous semble être une priorité.

#### **8. Visibilité et valorisation des conseils citoyens**

Les conseils citoyens sont encore peu connus des habitants et des signataires du Contrat de Ville. Cela rend difficile la mobilisation de nouveaux membres, la co-construction et la prise en compte de nos propositions. Il nous semble déterminant de rendre plus visibles les conseils citoyens, que ce soit dans les journaux de la ville, dans les réunions publiques ou inter-acteurs.

#### **9. Les moyens mis à disposition des conseils citoyens**

La capacité des conseils citoyens à travailler dépend également des moyens qui lui sont alloués. Ainsi, ils peuvent demander une subvention de 1000 euros pour leur fonctionnement et rédiger des demandes spécifiques pour des projets. Un accompagnement humain est également nécessaire, notamment sur le secrétariat d'où la demande d'adulte-relais dans le 8ème. L'accès à des locaux pour se réunir est également essentiel.

#### **10. La création de nouveaux conseils citoyens lyonnais**

Actuellement, tous les QPV ne disposent pas de conseils citoyens : Gorge de Loup et le Vergoin n'ont jamais eu de conseils labellisés, celui de Gerland est en veille. Il nous semble important qu'une réflexion soit menée sur la manière de les créer.

#### **Questions diverses :**

- Quelle latitude la nouvelle majorité va-t-elle se donner sur les projets de territoire ?